

AFFAIRE N° 15

CESSIONS DE TERRAINS

Le Secrétaire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur le projet des cessions des terrains présenté à la page suivante pour lesquels des accords ont été conclus avec les intéressés sur la base de conditions financières fixées par le Service des Domaines :

REFERENCES CADASTRAL.	SUPERFICIES	SITUATIONS	BENEFICIAIRES	PRIX	BUTS DES CESSIONS
AY 8 (partie)-12-18-24-26-32-33-39-40-49-146 (partie)-149-150-158-159-160-161 (partie)-162-163-164-165 (partie)	5 641 m2	Rue Léopold Rambaud au Butor	S.E.D.R.E.	1 516 554 F	Résorption de l'habitat insalubre au Butor
AY (ancien domaine public déclassé)	945 m2	Ruelles Latchimy Mérancien Grondin Maman au Butor	S.E.D.R.E.	Suivant estimation des Domaines	Résorption de l'habitat insalubre au Butor
BR 946	193 m2	La Bretagne	FRANCE TELECOM	Suivant estimation des Domaines	Construction d'un autocommutateur téléphonique
DE 29	670 m2	Bas de Bellepierre	S.I.D.R.	Suivant estimation des Domaines	Rénovation des bas de Bellepierre
DK 66	80 m2 environ	Boulevard de la Source	LAW-YING André	20 000 F	Rectification de limite séparative

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir m'autoriser à signer les actes de vente de ces terrains aux conditions précisées à la page précédente.

Le Maire donne lecture de l'avis des Commissions.

Commissions du Cadre de Vie et des Finances

Elles émettent un avis favorable.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 22 DEC. 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

